

## SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC

Concertation sur le projet d'usines de composants pour batteries électriques et de recyclage de batteries pour véhicules électriques sur le Grand port maritime de Dunkerque (ORANO-XTC)



**LES FICHES  
DE SYNTHÈSE  
DE LA CNDP**



## Les fiches de synthèse de la CNDP

# SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC CONCERTATION SUR LE PROJET ORANO-XTC

Le projet dunkerquois **d'usines de fabrication de matériaux pour batteries électriques d'une part, d'usine de recyclage de batteries d'autre part**, est porté par une maîtrise d'ouvrage franco- chinoise, ORANO et XTC New Energy, associée à RTE et Air Liquide pour la fourniture de l'électricité, de l'oxygène et de l'azote nécessaires à l'exploitation industrielle. La concertation préalable relative au projet décidée par la Commission nationale du débat public (CNDP) s'est déroulée du 5 février au 31 mars 2024.

Cette procédure d'information et de participation du public s'est tenue dans de bonnes conditions de dialogue entre les différentes parties prenantes et les co-maîtres d'ouvrage. Elle a notamment enregistré, avec une forte implication d'ORANO et de XTC New Energy, une présence assidue des acteurs du territoire, mais une mobilisation relativement faible du grand public au regard des enjeux majeurs du projet, tant lors des événements (réunions publiques, ateliers, débats mobiles...) que sur le registre dématérialisé du site internet de la concertation.

L'abstraction technologique qui caractérise l'objet des usines de production de CAM et de P- CAM (c'est-à-dire de matériaux actifs de cathode et leurs précurseurs, « poudres à haute valeur ajoutée ») n'a pas permis de concerner et d'élargir autant que souhaité le public au- delà des participants les plus avertis ou directement concernés. En revanche les participants et les participantes ont pu être plus intéressés par la notion de chaîne de valeur, de même que par principes de recyclage ou d'économie circulaire, caractéristiques du projet, dont ils sont plus familiers.

## 1. LES ENSEIGNEMENTS CLEFS DE LA CONCERTATION

L'opportunité proprement dite du projet fut peu discutée et n'a pas été remise en cause par les participantes et participants. En revanche certains enjeux d'« amont » (disponibilité des ressources minières par exemple et souveraineté de l'approvisionnement) ou d'« aval » (pertinence du véhicule électrique sans remise en question des modes et habitudes de mobilité) sont apparus au cours du débat.

Les principales questions et inquiétudes exprimées ont abordé les enjeux environnementaux et la sécurité industrielle : gestion de l'eau (consommation et rejet), prise en compte du risque de submersion, conséquences de la proximité des usines avec le site de la centrale nucléaire de Gravelines (présente et à venir), gestion des déchets (quantités, filières et exutoires...).

Certaines questions ont porté sur le partenariat d'une entreprise publique française avec un opérateur chinois et la pérennité de ce partenariat dans le temps, sur la chaîne de valeur et son évolution (complémentarité des « briques » de la vallée de la batterie, saturation ou sous- capacité du marché...), ou encore sur les questions d'aménagement autour du projet et sur le développement du Grand Port Maritime de Dunkerque, notamment en matière de compensations environnementales à prévoir.



## 2. LES PRINCIPALES DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA GARANTE ET DES GARANTS

Il s'agit des suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse suffisante ou adaptée et des indications pour la poursuite de la concertation. Ces différentes demandes de précision et recommandations sont développées en dernière partie du bilan des garants.

### Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse

1. Préciser la façon dont les risques liés à la proximité de la centrale nucléaire et des futurs EPR2 seront traités au fur et à mesure de l'avancement et de la finalisation des études de dangers.
2. Préciser les exutoires finaux de certains déchets ultimes.
3. Préciser les garanties apportées par la norme IRMA en termes de responsabilité sociale et environnementale, notamment en ce qui concerne le financement des contrôles.
4. Préciser le rôle de chaque acteur de la chaîne de valeur des batteries, dans l'approvisionnement en métaux.
5. Préciser le montage administratif, capitalistique et financier de ce projet.

### Recommandations relatives à l'association du public et à la gouvernance du projet

1. Organisation d'une réunion de restitution des enseignements de la concertation préalable et de présentation des décisions qui lui sont liées
2. Pérennisation des actions et outils de communication et renforcement de leur accessibilité
3. Constitution d'une organisation ad hoc pour répondre aux questions du public portant sur les enjeux et impacts cumulés des différents projets en termes d'aménagement du territoire.
4. Poursuite d'une présence active sur le territoire, en s'appuyant sur les événements locaux, et au sein de la communauté éducative
6. Inscription dans la concertation continue de temps de restitution des études et d'ateliers au fur et à mesure de l'avancement du projet
7. Création d'une « maison du projet »